



La Coordination nationale eaux et rivières humaines (CNERH) saisit les ministres de la transition écologique et de la transition énergétique au sujet des ouvrages hydrauliques. Alors que le pays affronte une crise de l'eau et de l'énergie, les administrations placées sous la tutelle de Mme PANNIER-RUNACHER et de M. BECHU continuent de prôner la destruction des seuils et barrages, l'assèchement des plans d'eaux tout en décourageant les porteurs de projets hydro-électriques lors de l'instruction des dossiers par des prescriptions dissuasives.

Cette déviance des services déconcentrés et des Agences de l'eau est d'autant plus inappropriée :

- qu'elle déroge à l'esprit des parlementaires s'étant prononcés à plusieurs reprises en faveur de ces ouvrages selon eux à conserver et valoriser,
- qu'aucun texte de loi exigerait leurs destructions,
- qu'elle ne répond ni aux besoins ni aux enjeux et à ce titre, déroge à l'intérêt général.

saisine des ministres à lire ici : [cnerh_saisine-ministre_2022_08_16](#)